

JALLUT SA
Route de Crissier 4
1030 Bussigny-près-Lausanne
Tél. : +41 (0)21 702 0 702
Fax : +41 (0)21 702 0 700
[e-mail : info@jallut.ch](mailto:info@jallut.ch)
[http ://www.jallut.ch](http://www.jallut.ch)



FICHE TECHNIQUE

N° 6310.05

Nom du Produit :

JAL-SAFELIGHT A-75

Définition :

Peinture photoluminescente à base acrylique diluable à l'eau, pour l'intérieur.

Domaine d'application : Balisage de sorties de secours, de contremarches d'escalier, cheminements dans les édifices publics (hôpitaux, asiles, écoles), sous-sols d'immeubles, parkings souterrains, locaux de stockage, locaux de matériel de sécurité, etc.

Caractéristiques :

Peinture photoluminescente, sans contenance de phosphore, non radioactive, destinée à revêtir les objets devant être visible dans l'obscurité. Exposée à une source lumineuse intense un court instant, se transforme dans l'obscurité en nouvelle source lumineuse. Cette luminosité intense diminuera progressivement, de manière plus ou moins rapide selon la quantité de peinture appliquée.

La durée minimale de sa luminosité est d'une heure. Peut être réactivée un nombre illimité de fois sans perdre de sa qualité.

SPECIFICATIONS

Liant :

Résine acrylique pure

Pigments :

Pigment spécial, non radioactif et ne provoquant aucun inconvénient d'ordre physiologique

Poids spécifique :

1,43

Extrait sec :

68%

Aspect :

Mat, légèrement granuleux, opalescent

Arrondi :

Bon

Teinte :

Vert pastel

Emballages :

Bidon plastique de 1 kg
Bidon plastique de 5 kg
Bidon plastique de 7 kg

Consommation :

Env. 500 à 600 gr/m² s'appliquant en plusieurs couches

Séchage :

Température de 20°C, humidité moyenne de l'air :

Hors poussière : env. 30 minutes
couche sur couche : env. 3 à 5 heures
Sec à cœur : env. 1 jour

Stockage :

1 année en emballage d'origine hermétiquement fermé dans un endroit frais.
CRAINT LE GEL !

JALLUT SA
Route de Crissier 4
1030 Bussigny-près-Lausanne
Tél. : +41 (0)21 702 0 702
Fax : +41 (0)21 702 0 700
[e-mail : info@jallut.ch](mailto:info@jallut.ch)
[http ://www.jallut.ch](http://www.jallut.ch)



Nom du Produit : **JAL-SAFELIGHT A-75**

TESTS

- Résistance au jaunissement :** Excellente
- Résistance aux lavages :** Bonne. Pour obtenir une bonne lavabilité, il est fortement conseillé d'appliquer 1 ou 2 couches de notre vernis de protection transparent VERNIS INCOLORE AQUEUX.
- Application :** Facile

PREPARATION ET APPLICATION

- Support :** Doit être propre, sec et exempt de graisse.
- Outils :** Pinceau, rouleau ou pistolet à plastique
- Dilution :** Prêt à l'emploi
- Mode d'application :**
- Sur béton, crépi de ciment, Eternit, etc. :**
- Appliquer 1 ou 2 couches de fond BLANC comme notre peinture JALMUREX ou nos dispersions JALFIX.
 - Sécher, puis appliquer du JAL-SAFELIGHT A-75, à raison de 500 à 600 gr/m² en 2 couches minimum.
- Sur bois, plâtre :**
- Appliquer 1 ou 2 couches de fond BLANC comme notre peinture JALPRIM pour bois et JALFOND Blanc pour plâtre. Diluable à la TERPINETTE.
 - Laisser sécher, puis appliquer du JAL-SAFELIGHT A-75, à raison de 500 à 600 gr/m² en 2 couches minimum.
- Sur fer dérouillé ou dégraissé :**
- Appliquer 1 couche de PRIMER SYNTHETIQUE Blanc. Ne pas employer des pigments avec contenance de plomb !
 - Appliquer 1 ou 2 couches de fond blanc comme notre peinture JALMUREX.
 - Sécher, puis appliquer du JAL-SAFELIGHT A-75 à raison de 500 à 600 gr/m² en 2 couches minimum.
- Température :** La température ambiante minimale doit être de +10°C
- Nettoyage des outils :** De suite après l'emploi avec de l'eau

PRESCRIPTIONS DE SECURITE

Respecter les prescriptions de sécurité sur l'emballage.

Fiches de données de sécurité sur demande.

La présente notice technique contient des directives basées sur l'état actuellement connu de la science et de la technique. Il y a donc lieu de vérifier la date de parution et, au besoin, de demander si de nouvelles données techniques ont été publiées. Les données et les directives se rapportent à des conditions normales habituelles ; seuls des essais personnels permettent de déterminer si elles s'appliquent à un cas particulier. Par ailleurs, nous garantissons la qualité de la marchandise livrée, conformément aux règles de l'Union Suisse des Fabricants de Peintures et Vernis.